

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NYONS**

Séance du 27 JUILLET 2022

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	28
PROCURATIONS : 8		

Date de la convocation
21 juillet 2022

Date d'affichage
21 juillet 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX
et le VINGT SEPT JUILLET

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS

Présents : M. DAYRE - Mme LAURENT - M. TATONI - Mme AMOURDEDEU - M. LANTHEAUME - Mme PILOZ - Mme LOUPIAS, Adjointes,
M. MONPEYSSEN - M. GREGOIRE - M. VIARSAC - Mme BRUN-CASTELLY - M. MOUTARD - M. CARRERE - M. RINCK
M. TEULADE - Mme BOTTINI - Mme TAILLEUX - Mme FLAMAIN - M. VAN ZELE, Conseillers Municipaux.

Absents avec procuration : M. ROUSSELLE - Mme BERGER-SABATIER - Mme BERTHE - M. CATHENOZ -
Mme AUDIBERT - Mme BOUNIN - M. ALLÉE - Mme TEISSEYRE

Absente : Mme MACIPÉ

Secrétaire de séance : M. CARRERE

2022 - 07 - 69

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE

**ENGAGEMENT AU « CONTRAT DE SOLIDARITE
DE L'AGENCE DE L'EAU POUR LES COMMUNES EN ZRR »**

RAPPORTEUR : M. le Maire

Vu l'article L.5211-4-2 du CGCT, le service commun permet de créer une mutualisation entre une communauté et les communes membres (ou partie d'entre elles).

Vu la délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2021 approuvant l'adhésion au service commun de mutualisation - volet « Elaboration et animation du contrat de solidarité de l'Agence de l'Eau pour les communes en ZRR.

Considérant, la volonté d'engagement de la commune de Nyons dans la co-production avec la CCBDP de l'élaboration et la mise en œuvre d'un contrat de solidarité avec l'Agence de l'Eau,

Il est rappelé que le contrat signé entre l'EPCI et l'Agence de l'Eau, permet aux communes membres de bénéficier d'un financement afin de permettre un rattrapage structurel de leurs services d'eau potable et d'assainissement.

Suite à l'adhésion de 30 communes et d'un syndicat au service mutualisé porté par la Communauté de Communes, l'étude d'élaboration du programme de travaux a été lancée dès le mois de mars 2022.

Après concertation et validation des communes, le programme d'actions, le financement ainsi que le calendrier prévisionnel de réalisation viennent d'être établis (cf. document en annexe).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- CONFIRME l'adhésion de la Commune de NYONS au contrat ZRR avec l'Agence de l'Eau,
- S'ENGAGE dans la réalisation des opérations intégrées au programme selon l'échéancier prévu,
- S'ENGAGE à respecter les critères d'éligibilités aux aides (prix de l'eau potable et prix de l'eau assainie minimum, indice de connaissance patrimoniale, remplissage de l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement)
- S'ENGAGE à faire connaître sous une forme appropriée que l'opération est aidée avec la participation financière de l'agence de l'eau (apposition logo sur rapport d'étude, panneau d'affichage selon montant travaux...)
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Fait et délibéré par les membres présents.

Pierre COMBES,
Maire de NYONS




ANNEXE

Accusé de réception en préfecture
026-212602205-20220727-DEL2022-07-69-DE
Date de télétransmission : 03/08/2022
Date de réception préfecture : 03/08/2022

Commune	Compétence	Libellé des travaux	Montants brut des travaux	Participation de l'Agence de l'eau (%)	Participation de l'Agence de l'eau (€)	Participation du Département (%)	Participation du département (€)	Reste à charge pour la commune	Date de réalisation des travaux
NYONS	AEP	Renouvellement de 700 ml du réseau d'eau potable, quartier la Maladrerie, actuellement en fonte grise	150 000 €	50%	75 000 €	0%	- €	75 000 €	2022
NYONS	AEP	Renouvellement du réseau d'eau potable, Promenade de la Digue, actuellement en fonte grise	70 000 €	50%	35 000 €	0%	- €	35 000 €	2022
NYONS	AEP	Renouvellement du réseau d'eau potable du quartier Mochatte	130 000 €	50%	65 000 €	0%	- €	65 000 €	2023
NYONS	EU	Renouvellement des réseaux d'assainissement du quartier de la Maladrerie	145 000 €	50%	72 500 €	0%	- €	72 500 €	2022
NYONS	EU	Renouvellement des réseaux d'assainissement promenade de la digue	6 000 €	50%	3 000 €	0%	- €	3 000 €	2022
NYONS	EU	Renouvellement des réseaux d'assainissement du quartier Mochatte	140 000 €	50%	70 000 €	0%	- €	70 000 €	2023

Attention linéaire à définir car les Agences de l'eau basées sur coût planifient travaux environ 402€/ml de réseau posé